



MAIRIE de HUISSEAU-SUR-COSSON
Loir-et-Cher

SÉANCE DU 16 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Joël DEBUIGNE, Maire de Huisseau sur Cosson, suite à la convocation du 02 juillet 2020 adressée et publiée le même jour.

Présents :

Monsieur Joël DEBUIGNE, Maire.

Mesdames et Messieurs les Adjoints

Jean-Luc DAUTREMÉPUIS, Claire CAILLON, Bruno MOREAU, Sylvie RIBAIMONT, Nicolas VERNEAU.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Joël BARON, Elodie CONTE, Anthony DELVAQUE, Isabelle DUPUIS, Jean-Louis JANVIER, Laurent NAVARRE, Lionel RUÉ-THIBAL, Nathalie SAULZET, Frédéric THÉRY, Virginie VINCENT.

Absents :

Cécile JORY-JANVIER, qui donne pouvoir à Elodie CONTE,
Corinne TOUTAIN, qui donne pouvoir à Claire CAILLON,
Stéphanie LESTIOU, qui donne pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIS.

Secrétaire de séance :

Virginie VINCENT.

Ajout à l'ordre du jour :

Il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour :
Marché de Noël : prix de location du matériel.
Cet ajout est approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 11 juin 2020

Il est approuvé à l'unanimité.

Délibération N°001/ 07 -2020

Correction de la délibération du 11 juin : Restructuration de la cour de l'école maternelle.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération du 11 juin comporte une erreur sur le montant des travaux et qu'il convient de la corriger :

§ 2 + 24 158.35 euros et non 24 158.32 euros

§ 4 + 24 158.35 euros et non 28 158.35 euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la correction de ladite délibération.

Délibération N°002/ 07-2020

Demande de subvention au titre du FIPD 2020 (Fonds Interministériel de Prévention et de la Délinquance)

Madame Claire CAILLON et Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIS informent respectivement le Conseil Municipal que deux dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès des services de la Préfecture.

- 1 dossier au titre de la mise en place de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour les écoles, l'accueil de loisirs et le restaurant scolaire : installation d'un système de sirène multi-tons en cas

d'évacuation, de confinement, attentat, de risques chimique. Diffusion d'alerte vocale et visuelle. Le coût de ces installations s'élève à 9 956.40 euros H.T.

- 1 dossier pour l'extension du réseau de télésurveillance et migration du système de gestion. Le coût de l'opération s'élève à 9 257.90 euros H.T.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une subvention de 80 % pour chacun de ces projets.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention, à hauteur de 80 %.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces dossiers.

Délibération N°003/ 07 -2020

Attribution du marché de transports scolaires

Madame Claire CAILLON rappelle le lancement de la consultation pour le marché des transports scolaires. L'ouverture des plis a eu lieu le 10 juillet 2020. Trois prestataires ont été consultés. Un n'a pas répondu et un a informé la Mairie qu'il ne souhaitait pas répondre.

Une seule offre a été déposée.

Madame Claire CAILLON rappelle que le marché est divisé en 3 lots.

Lot 1 - Transport scolaire sur 4 jours

Lot 2 - Sorties pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire : sortie piscine école élémentaire (Huisseau sur Cosson - Saint Laurent au-delà du forfait communautaire).

Lot 3 - Sorties ALSH ou Conseil des Jeunes.

Pour le lot 1 le forfait journalier s'élève à 222.98 euros H.T. par jour soit un montant annuel de 32 109.12 euros H.T.

Pour les lots 2 et 3 un barème au kilomètre est appliqué (de - de 50 km à + de 500 kms)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché à la Société TRANSDEV pour un an reconductible 1 fois à compter du 1^{er} septembre 2020.

Toutefois, il est souligné qu'il s'agit d'un poste élevé. Une réflexion du Conseil Municipal doit être engagée sur la continuité de ce service.

Délibération N°004/ 07 -2020

Convention de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage pour des travaux liés à l'éclairage public

Monsieur Bruno MOREAU rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Grand Chambord est maître d'ouvrage d'éclairage public.

Il est proposé au Conseil Municipal de signer une convention pour la réalisation des travaux suivants :

Mise en conformité armoire éclairage public place de la Mairie pour un montant de 1 820.00 euros H.T.
2 184.00 euros TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat et d'inscrire les crédits budgétaires au Budget Primitif 2020.

Délibération N°005/ 07 -2020

Commission communale des Impôts Directes (CCID).

Elle est composée du Maire, Président, ou l'adjoint délégué, de huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal doit proposer une liste de 16 noms pour les titulaires et 16 noms pour les suppléants choisis parmi les contribuables de la commune (imposés à la taxe foncière, à la taxe d'habitation ou à la taxe professionnelle).

Le Directeur des services fiscaux désigne ensuite sur cette liste huit titulaires et huit suppléants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose la liste suivante qui sera transmise aux services fiscaux :

Mesdames et Messieurs :

TITULAIRES				SUPPLEANTS			
1	Monsieur	BARON	Joël	1	Monsieur	BARRÉ	Daniel
2	Madame	LANÇON	Yvette	2	Monsieur	DELVAQUE	Anthony
3	Monsieur	CARTIER	Charles	3	Monsieur	BLANCHARD	Jean-Claude
4	Monsieur	COLLAERT	René	4	Monsieur	CAILLON	Éric
5	Monsieur	GOURDON	Thierry	5	Monsieur	DENIAU	Frédéric
6	Monsieur	GRISEL	Bertrand	6	Madame	MANSOUR	Liliane
7	Monsieur	MOREAU	Jacky	7	Monsieur	GATINE	Claude
8	Monsieur	LHOMME	Michel	8	Monsieur	JANVIER	Jean-Louis
9	Madame	TOURNEBISE	Michelle	9	Madame	LE MEUR	Sandrine
10	Monsieur	PERDOUX	Camille	10	Monsieur	LHOMME	Daniel
11	Monsieur	PALLUAUD	Marc	11	Monsieur	BOUSSION	Michel
12	Monsieur	DOYEN	Bernard	12	Monsieur	METTAYE	Gilles
13	Monsieur	BOULANGER	Christophe	13	Monsieur	SINSON	Jean-Claude
14	Monsieur	THERY	Frédéric	14	Monsieur	RIDOR	Dominique
15	Monsieur	HERMELIN	Dominique	15	Monsieur	REZE	Bruno
16	Monsieur	HUARD	Didier	16	Monsieur	ROULEUX	Gérald

Délibération N°006/ 07 -2020

Personnel communal - Recrutements pour emplois saisonniers ou accroissement temporaire d'activités.

Monsieur le Maire propose de reconduire la délibération du 7 mai 2009 permettant le recrutement, chaque année, d'adjoints d'animations et dont le nombre de recrutements est fixé en fonction du nombre d'enfants.

Il rappelle les délibérations pour la création de poste d'adjoints techniques à temps complet et à temps non complet permettant le recrutement de contractuel pour accroissement temporaire d'activité ou remplacement de personnel absent.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder aux divers recrutements et à accomplir toutes les formalités nécessaires.

Délibération N°007/ 07 -2020

Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet

Suite aux différentes mutations internes au sein de la collectivité, il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint d'animation principal à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création du poste ci-dessus.

Délibération N°008/ 07 -2020

Prime COVID

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article 88 de la loi 84.53 du 26 janvier 1984 portant statut de la FPT, à l'article 11 de la loi de finances rectificative 2020-473 du 25 avril 2020 et au décret n°2020-570 du 14 mai 2020, le Conseil Municipal peut instituer une prime exceptionnelle COVID19 de 1000 euros maximum à certains agents.

Monsieur le Maire propose d'instaurer une prime exceptionnelle afin de valoriser le travail accompli par les agents ayant assuré la garderie périscolaire matin et soir, la surveillance de la pause méridienne des enfants de personnels prioritaires. En effet, l'école de Huisseau sur Cosson a été désignée commune pôle d'accueil pour les enfants de Huisseau sur Cosson, Maslives, Montlivault et Saint Dyé sur Loire. Il est souligné que le partenariat ALSH/école a très bien fonctionné.

Il est proposé d'attribuer aux 6 agents ayant accompli ce service une prime exceptionnelle de 300 euros par agent. Cette prime sera versée en une seule fois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'adopter la proposition de Monsieur le Maire,

D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Délibération N°009/ 07 -2020

Convention d'occupation de la médiathèque par l'association IMAGE'IN

Madame Sylvie RIBAIMONT informe le Conseil Municipal de la création d'une nouvelle association sur la commune : IMAGE'IN (Club photos)

Il est proposé au Conseil Municipal une convention d'occupation de la médiathèque entre la commune et l'association.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la convention (annexe 3).

Délibération N°010/ 07 -2020

Participation de la commune de Chambord a fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire pour l'année 2019/2020

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs enfants de Chambord sont scolarisés à Huisseau-sur-Cosson. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une participation de 190 euros par enfant à la Commune de Chambord. (4 pour l'année scolaire 2019/2020).

Délibération N°011/ 07 -2020

TARIFS 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 19 voix POUR, fixe les tarifs communaux selon les tableaux ci-joints (annexe 1 et annexe 1 bis) à compter du 01 août 2020.

Salle des Associations et tarifs divers

En ce qui concerne les associations, l'utilisation de la salle sera gratuite les deux premières manifestations et payante à compter de la troisième au tarif des habitants de Huisseau sur Cosson. Les associations devront confirmer la date de réservation 3 mois avant leur manifestation. Sans confirmation de leur part dans le délai imparti, la salle sera réputée disponible.

Délibération N°012/ 07 -2020

Marché de Noël - Prix de location du matériel

Madame Sylvie RIBAIMONT informe le Conseil Municipal qu'un marché de Noël sera organisé le 12 décembre 2020 de 11h30 à 20h00.

Madame Elodie CONTE est en charge de ce dossier.

Il est demandé au Conseil Municipal de fixer le prix de location des stands pour les exposants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 8 euros le prix de location d'un stand.

Délibération N°013/ 07 -2020

SUBVENTIONS 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 19 voix POUR, vote le montant des subventions allouées aux associations, pour l'année 2020, selon le tableau ci-joint (annexe 2).

Monsieur Joël BARON informe le Conseil Municipal qu'une rencontre aurait été souhaitable avec le Club de football (USHSC). Madame Sylvie RIBAIMONT répond qu'une réunion a eu lieu afin d'obtenir des précisions sur les objectifs et les projets de l'association.

Monsieur Bruno MOREAU évoque les mesures de restriction d'eau ainsi que les travaux à prévoir sur le stade. Il est en attente de différents devis. Des réunions pour ces travaux seront nécessaires.

Délibération N°014/ 07 -2020

Budget communal - Vote des TAXES

Le Conseil Municipal fixe ainsi le taux des 2 taxes,

- Taxe foncière (bâti)..... 23.23 %
- Taxe foncière (non bâti)..... 60.21 %

Les taux sont adoptés à l'unanimité.

Délibération N°015/ 07 -2020

Budget communal - DIVERS

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2020.

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les opérations détaillées
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Délibération N°016/ 07 -2020

Budget communal - BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIS, Adjoint, présente le projet de budget primitif 2020 du budget communal soit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 504 909	1 504 909
Investissement	635 438	635 438

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 19 voix POUR, adopte le budget primitif 2020 ainsi présenté.

Délibération N°017/ 07 -2020

Budget Locaux Commerciaux - BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIS, adjoint, présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 du budget Locaux Commerciaux.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	139 092	139 092
Investissement	86 810	86 810

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 19 voix POUR adopte le budget primitif 2020 du budget Locaux Commerciaux ainsi présenté.

AFFAIRES DIVERSES

- Madame Nathalie SAULZET souhaite que les tarifs des encarts publicitaires pour le bulletin municipal soient reconduits. Ces tarifs seront actés au Conseil Municipal de septembre.
- Monsieur Nicolas VERNEAU informe le Conseil Municipal que deux nouvelles réunions sont programmées pour la ZAC des Paralisières :

Le 3 septembre avec les concessionnaires

Le 8 septembre pour le règlement en présence de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France)

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux du commerce. Les intérieurs sont terminés. Les aménagements extérieurs sont en cours. IL est demandé qu'une visite des lieux soit programmée.

La séance est levée à 22 heures 25.



Le Maire,

Joël DEBUIGNE

TARIFS COMMUNAUX DIVERS 2020

Annexe 1
délib CM du
16/07/2020

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS	Habitants de HUISSEAU	Habitants HORS commune	2020
Forfait location WE (2 jours)	400 €	600 €	Gratuit 2 fois par an
Nettoyage et chauffage			
CAUTION	500 €	500 €	500 €
Location un jour en semaine (sauf vendredi)	200 €	300 €	Gratuit
Nettoyage et chauffage			
CAUTION	500 €	500 €	500 €
Attestation d'assurance Responsabilité civile	Attestation d'assurance	Attestation d'assurance	Attestation d'assurance

LOCATION CLUB HOUSE 2020	Entreprise	Associations 2020
Pour RÉUNION de 50 personnes maxi (Hors COVID 19)	50 €	Gratuit
CAUTION	500 €	500 €
Attestation d'assurances Responsabilité civile	Attestation d'assurance	Attestation d'assurance

Annexe 1 délibération de mars 2019

TARIFS GARDERIE	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Périscolaire (école) 1/2 Journée Matin OU Soir	2.00 €	2.00 €
Fréquentation occasionnelle sans repas (Minimum mensuel de facturation)	5.50 €	5.50 €
Réduction 2 enfants inscrits	20%	20%
Réduction 3 enfants inscrits	30%	30%

CONCESSION CIMETIÈRE	Tarifs 2019	Tarifs 2020
15 ans	135.00 €	135.00 €
30 ans	243.00 €	243.00 €
Colombarium 15 ans	660.00 €	660.00 €
Colombarium 30 ans	1 200.00 €	1 200.00 €

DROIT DE PLACE	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Taxi	300.00 €	300.00 €
Marché pour l'année	100.00 €	100.00 €
Marché pour 1 semaine sur 2	50.00 €	50.00 €
Marché jour de fête	10.00 €	10.00 €
Marché occasionnel par semaine	3.00 €	3.00 €

LOCATIONS DE MATÉRIEL	Tarifs 2019	Tarifs 2020
1 Table	2.00 €	2.00 €
2 Bancs	2.00 €	2.00 €
Stand et bâches	25.00 €	25.00 €
CAUTION	100.00 €	100.00 €

COPIES : Noir et Blanc / Couleur	Tarifs 2019	Tarifs 2020
1 Copie A4	0,20 € / 0,30 €	0,20 € / 0,30 €
1 Copie A4 recto verso	0,30 € / 0,50 €	0,30 € / 0,50 €
1 Copie A3	0,30 € / 0,60 €	0,30 € / 0,60 €
1 Copie A3 recto verso	0,60 € / 1,20 €	0,60 € / 1,20 €

ANIMAUX EGARES	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Capture ou intervention cynégétique*	55.00 €	55.00 €
Capture avec vétérinaire	155.00 €	155.00 €
Convoyage SPA	70.00 €	70.00 €

*La moitié sera reversée aux écuries d'IMASI (cf délibération janvier 2019)

TARIFS ALSH 2020 et variation en fonction du QF (quotien familial)

Annexe 1 bis
délib CM du
16/07/2020

2020	Tranche selon les quotients familiaux	Tarif brut de la journée	Tarif CAF à la journée	Tarif MSA à la journée	Tarif brut à la demi-journée avec repas	Tarif CAF à la demi-journée avec repas	Tarif MSA à la demi-journée avec repas	Tarif brut à la demi-journée sans repas	Tarif CAF à la demi-journée sans repas	Tarif MSA à la demi-journée sans repas	Journée camp des petits (1 ou 2 nuits)	Journée camp d'une semaine pour les séjours d'été
ENFANTS DE LA COMMUNE + COMMUNES CEJ	< à 700	15.00 €	11.19 €	11.19 €	10.00 €	8.10 €	8.10 €	7.00 €	5.10 €	5.10 €	15.00 €	25.00 €
	de 701 à 1200	16.00 €	12.19 €	12.19 €	11.00 €	9.10 €	9.10 €	8.00 €	6.10 €	6.10 €	16.00 €	29.00 €
	> de 1201	17.00 €	13.19 €	13.19 €	12.00 €	10.10 €	10.10 €	9.00 €	7.10 €	7.10 €	17.00 €	33.00 €
ENFANTS HORS COMMUNE	< à 700	22.00 €	18.19 €	18.19 €	14.50 €	12.60 €	12.60 €	11.50 €	9.60 €	9.60 €	20.00 €	30.00 €
	de 701 à 1200	23.00 €	19.19 €	19.19 €	15.50 €	13.60 €	13.60 €	12.50 €	10.60 €	10.60 €	21.00 €	34.00 €
	> de 1201	24.00 €	20.19 €	20.19 €	16.50 €	14.60 €	14.60 €	13.50 €	11.60 €	11.60 €	22.00 €	38.00 €

2020	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
TARIFS GARDERIE	2.00 €	1.60 €	1.40 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS			
ASSOCIATIONS	2018	2019	BP 2020
Anciens combattants	250.00 €	250.00 €	250.00 €
Anciens prisonniers de guerre	70.00 €	70.00 €	70.00 €
Arts et loisirs	400.00 €	400.00 €	400.00 €
Cantine	9 000.00 €	9 000.00 €	- €
Chasse	150.00 €	150.00 €	200.00 €
DDH Danse et Détente à Huisseau	800.00 €	800.00 €	800.00 €
F.E.H. Fêtes des Enfants à Huisseau	350.00 €	350.00 €	350.00 €
FNACA Anciens combattants	250.00 €	250.00 €	250.00 €
Club thérapeutique de SAUMERY (SACES)	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Pompiers (amicale)	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Initiatives Huisseau	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Tennis du Grand Chambord	800.00 €	800.00 €	800.00 €
Temps libre	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Foot-Ball USHCSC	3 000.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €
Amicale du chien Pays de Chambord	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Comité des fêtes	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Chantiers jeunes	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Pétanque	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Provision	15 000.00 €	3 000.00 €	6 000.00 €
Association secrétaire de mairie	100.00 €	150.00 €	150.00 €
Conciliateur de justice	250.00 €	250.00 €	250.00 €
Coop scolaire	3 800.00 €	10 800.00 €	800.00 €
Prévention routière	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Vineuil cyclisme	300.00 €	300.00 €	300.00 €
USEP	300.00 €	300.00 €	- €
Tour du Loir et Cher	250.00 €	250.00 €	- €
ASSAD	700.00 €	700.00 €	500.00 €
ADER	150.00 €	150.00 €	150.00 €
ADMR	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
Bien naître			230.00 €
IMAGE'IN			230.00 €
TOTAL SUBVENTIONS			19 130.00 €